



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE
Département des Bouches-du-Rhône

TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Par délibération n°37/2018 du 25 juin 2018, le Conseil Municipal a voté l'actualisation des tarifs de la façon suivante :

CATEGORIE	TARIF AU 01/09/2018
Repas enfant	2,70 €
Repas enfant exceptionnel	3,80 €

Pour rappel, la participation des parents représente **60% du prix facturé par le délégataire**, le reste est pris en charge par la commune.